

Comité sur les valeurs organisationnelles

Document final approuvé

Mission :

Servir la collectivité avec rigueur et intégrité, en plaçant les citoyens au cœur de nos décisions afin de leur offrir une qualité de vie exceptionnelle, et ce, dans le respect des générations actuelles et futures.

Promesse :

Offrir des lieux de vie remarquables, faciliter les saines habitudes de vie et l'engagement citoyen, grâce à des services et des infrastructures de qualité ainsi qu'une gestion responsable.

Valeurs :

1. **Être à l'écoute** : Nous plaçons les citoyens au cœur de nos décisions afin de comprendre leurs besoins.
 - a. En prenant le temps d'écouter, sans porter de jugement;
 - b. En étant ouverts aux idées;
 - c. En nous adaptant à notre clientèle;
 - d. En posant des questions;
 - e. En démontrant de l'intérêt.

2. **Être au service** : Nous offrons des services de qualité adaptés à nos différentes clientèles.
 - a. En nous rendant disponibles
 - b. En les accompagnant et en les dirigeant adéquatement;
 - c. En participant à la recherche de solutions;
 - d. En fournissant une information juste;
 - e. En diffusant des outils d'information et d'éducation;
 - f. En expliquant les décisions;
 - g. En étant proactifs et efficient;
 - h. En adoptant une attitude positive.

3. **Gérer avec rigueur et intégrité** : Nous utilisons efficacement les ressources à notre disposition dans le respect des lois, des normes et du budget de la Ville.
 - a. En respectant notre code d'éthique et de déontologie;
 - b. En faisant preuve d'objectivité, d'équité et d'impartialité dans nos recommandations;
 - c. En faisant preuve de compétence et de professionnalisme dans nos actions;
 - d. En nous assurant de l'exactitude des faits et des données;
 - e. En faisant preuve de loyauté envers l'organisation.

4. **Attitude d'ouverture face aux projets rassembleurs** : Nous adoptons une attitude d'ouverture face aux projets collectifs, dans le respect de l'environnement, de la volonté et de la capacité de payer de la population.
- a. En favorisant des plateformes de consultation ;
 - b. En priorisant l'intérêt collectif;
 - c. En étant ouverts au changement;
 - d. En acceptant de remettre en question nos façons de faire et en les adaptant si nécessaire;
 - e. En adoptant les principes de développement durable (équilibre entre les volets social, économique et écologique);
 - f. En prenant le temps de bien comprendre avant de se faire une idée.
5. **Travail d'équipe (ajout proposé par le comité)** : Nous croyons que la meilleure façon de faire vivre notre mission, notre promesse et nos valeurs est de travailler en équipe.
- a. En mettant en commun le savoir et l'expertise de chacun;
 - b. En faisant circuler l'information et en favorisant la communication bidirectionnelle;
 - c. En ayant une attitude d'ouverture, d'entraide et de collaboration;
 - d. En mobilisant les équipes autour d'un objectif commun;
 - e. En étant disponible et flexible;
 - f. En établissant et respectant les échéances;
 - g. En respectant l'autre;
 - h. En créant un climat de travail agréable.